

AVRIL / MAI
2019 N°128

Nouvelles de Quéménéven

Keleir Kemeneven

Mairie : 2 rue Saint Laurent

29180 Quéménéven

Tel : 02 98 73 53 33 - Courriel : mairie-quemeneven@wanadoo.fr

Le mot du Maire

Vous avez sans doute vu que nous travaillons sur ce qu'on appelle le plan d'adressage de la commune. C'est vrai que ce sujet n'avait jamais été une priorité pour moi parce que je considérais qu'une petite commune rurale pouvait garder des adresses un peu imprécises et que cela participait au charme de nos petites communes. Un sujet m'a fait changer d'avis. A deux reprises le SAMU, en se basant sur son GPS, n'a pas trouvé rapidement la bonne adresse. Je ne veux pas que cette situation se reproduise. La mise à jour du plan d'adressage consiste donc à ce que chacun ait une adresse claire, conforme à des règles bien définies. Ceci est déjà le cas dans les bourgs avec les noms de rues et les numéros. Là peu de choses changeront. Hors les bourgs, dans les hameaux ou les maisons isolées, de petites adaptations seront nécessaires. Les noms de lieux seront bien sûr conservés, mais il faudra nommer les voies, chemins ou routes qui y conduisent. Rien de révolutionnaire mais qui pourra conduire à des adaptations des adresses. Une première réunion culturelle a eu lieu en mairie autour des noms en breton et une seconde réunion d'information a eu lieu vendredi dernier. Il faudra aussi y associer la poste. Je remercie les membres du conseil municipal qui s'impliquent et portent cette démarche : Michel Descombes, Loëtitia Herbreteau et Monique Cariou. Vous pouvez leur transmettre vos avis et questions et consulter les cartes en mairie.

L'incendie de Notre Dame de Paris, au-delà de la tristesse de voir détruit un bâtiment magnifique et de voir perdus d'incalculables œuvres d'art et des souvenirs de notre histoire, pose la question de la place du patrimoine dans nos vies. Nous avons tous vu cette cathédrale brûler et nous en avons tous ressenti de la tristesse quelles que soient nos opinions ou nos croyances. Cela signifie que tout ce qui constitue notre culture, notre patrimoine et notre histoire fonde notre attitude face au monde. Notre Dame de Paris fait partie de notre imaginaire et participe donc à notre façon de penser. C'est pour cela que la sauvegarde du patrimoine est essentielle. C'est très bien que l'on ait trouvé très vite l'argent pour la reconstruire. Mais c'est beaucoup plus triste et inquiétant qu'on ne trouve pas le même argent pour entretenir et sauvegarder les bâtiments plus modestes mais souvent aussi emblématiques de la vie publique et des arts. La langue bretonne fait aussi partie de ce patrimoine vivant et la commune adhérera bientôt à la charte « Ya d'ar brezhoneg ». Une petite cérémonie de signature de la charte aura lieu le 12 juillet prochain. Vous y êtes tous cordialement invités.

D'ici là profitons tous du soleil du printemps.

Alain LE QUELLEC

Calendrier

27 avril

*Amicale Laïque
Soirée Crêpes*

3 mai

Conseil municipal

4 mai

Journée citoyenne

4 mai

*21 h
Concert de Didier
Dréo et J.Charles
Laurent à la salle
municipale*

8 mai

*11 h
Cérémonie
commémorative à
Kergoat*

9 mai

*14 h30
Rencontre avec la
Croix Rouge*

19 mai

*Kémé en Fêtes
marché de printemps*

Monsieur le Maire dénonce les injustices territoriales dont les communes rurales sont victimes. La commune a perdu 36 000 € soit 22 % de dotation en moins.

Approbation du compte administratif 2018 « Lotissement Les Allées Romaines ».

- L'Excédent de fonctionnement est nul.
- L'excédent de la section d'investissement s'élève à - 6379,46 €

Approbation du compte administratif 2018 » Lotissement Les Allées du Steir ».

- L'excédent de fonctionnement est nul.
- L'excédent de la section d'investissement s'élève à 46 366,16 €

Affectation des résultats de l'exploitation de l'exercice 2018.

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2018 de la commune, constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

- Excédent de fonctionnement : 256 983,88 €
- Déficit d'investissement : - 6 379,46 €

Le conseil décide que l'excédent de fonctionnement 2018 soit affecté :

- Section de fonctionnement : 150 381,86 €
- Section d'investissement : 106 602,02 €

Taux d'imposition 2019. Les taux de 2018 sont maintenus:

- Taxe d'habitation : 14,82 %
- Taxe sur le foncier bâti : 16,16 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 43,31 %

Vote budget primitif 2019 « commune ». Le Maire donne lecture du projet primitif pour 2019, qui s'équilibre en recettes et en dépenses aux sommes de :

- Section de fonctionnement : 918 033,42 €
- Section d'investissement : 855 776,38 €

Vote budget primitif 2019 « Lotissement les Allées Romaines ».

- Section de fonctionnement : 30 580,67 €
- Section d'investissement : 67 260,67 €

Vote du budget primitif 2019 « Lotissement les Terrasses du Steir ».

- Section de fonctionnement : 107 720,87 €
- Section d'investissement : 107 040,87 €

l'agence postale sera fermée du 6 au 11 mai inclus.



ELECTIONS EUROPÉENNES : 26 MAI 2019 Vous êtes citoyen européen, choisissez l'Europe qui vous ressemble. Aller voter, c'est choisir un projet pour l'Europe en phase avec vos convictions et vos valeurs. C'est choisir la composition du prochain parlement européen et influencer les décisions qu'il prendra au cours des 5 prochaines années. Le Parlement européen agit notamment dans les domaines tels que l'emploi et les droits sociaux, le climat et l'environnement, la gestion des frontières, la santé, l'alimentation et la sécurité.

**JOURNÉES
JOBS
D'ÉTÉ**

Trouvez votre job d'été
avec le réseau Information Jeunesse



JOBS D'ÉTÉ 2019 : NE TARDEZ PAS ! Vendeur de glaces sur les plages, surveillante de musée, animateur en centre aéré, hôtesse d'accueil dans un camping, saisonnier agricole, chargée des inscriptions des étudiants à la fac, agent de centre d'appel, surveillante de baignade en piscine, distributeur de flyers pour un festival, barman... Vous êtes à la recherche d'un emploi saisonnier pour financer vos études ou vos vacances ?

Retrouvez sans attendre tout ce qu'il faut savoir sur les jobs d'été :

<http://www.jobs-ete.com>



L'Association EPAL, basée à Brest, recrute des animateurs prêts à s'investir dans l'encadrement de séjours proposés à des adultes et mineurs en situation de handicap. Vous êtes disponibles pour partir 2, 3 ou 4 semaines sur l'un de nos 200 séjours, rejoignez nos équipes d'animation ! 250 postes à pourvoir avec ou sans BAFA.

Conditions : Motivation pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés.

- Obligation de suivre une formation gratuite (1 week-end et 1 samedi) - Permis B obligatoire Pour plus de renseignement et postuler : <http://www.epal.asso.fr/postuler-en-ligne.php>



Deux réunions sur le « thème : donation, succession : comment faire ? » seront mises en place par le CLIC de Quimper Bretagne Occidentale au mois de mai :

- Réunion publique le mardi 21 mai 2019 à 10h00, à la Salle L'Athéna – Croas Spenn, à Ergué-Gabéric (29500), animée par Maître GUILLOU
- Réunion publique le vendredi 24 mai 2019 à 14h30, à la Salle des mariages de la mairie – 67 rue du Général de Gaulle, à Briec (29510), animée par Maître OGOR. Cette réunion collective a pour objectif de permettre aux seniors d'être informés sur des **questions juridiques** et notamment des **conseils** sur la

donation et la succession :

La donation entre époux :

Lorsque l'on est marié depuis de nombreuses années, que l'on s'est constitué un patrimoine (résidence principale, placements financiers, mobilier...), une question se pose souvent : que se passera-t-il au décès de l'un d'entre nous ? Que faire pour que mon conjoint soit protégé ?

La donation-partage :

A la fois partage et donation, la donation-partage permet donc de régler tout ou partie de sa succession par anticipation.

Donations aux petits-enfants :

Tout grand-parent a la possibilité de transmettre une partie de son patrimoine à son ou ses petits-enfants.

Dans un couple ou pour une famille, le devenir des proches en cas de décès de l'un des deux partenaires, d'un parent, etc. est une question qu'il est important de se poser afin d'assurer la protection de ceux qui nous sont chers, le notaire est un interlocuteur privilégié qui vous guidera dans vos démarches (testament, étapes de la succession, inventaire de la succession...)

Devenir « Famille de vacances avec le secours Populaire Français ».

Le droit aux vacances pour tous les enfants.

UN ENFANT SUR TROIS NE PART TOUJOURS PAS EN VACANCES. Le Secours Populaire Français-Fédération du Finistère recherche des familles prêtes à accueillir bénévolement un enfant de 6 à 10 ans l'été prochain.

Vous habitez à la campagne ou à la mer, Accueillez un enfant. Le dispositif « Famille de vacances » du secours Populaire Français permet aux enfants issus de milieux défavorisés âgés de 6 à 10 ans de venir en vacances dans une famille du Finistère. Ce dispositif visant à lutter contre les exclusions fait ses preuves, puisque le Secours Populaire Français constate que beaucoup d'enfants inscrits pour la première année sont réinvités par les familles de vacances l'année suivante car les liens affectifs se créent.

Vous et votre famille souhaitez tenter l'aventure ?

L'équipe vacances du SP-F29 est disponible pour vous rencontrer.

N'hésitez pas à prendre contact par téléphone : 02 98 44 48 90 (mardi matin et jeudi matin)

Par courriel : vacancesaspf29.org



Journée Citoyenne : Mutualiser les compétences pour embellir la commune.
Rendez-vous le 4 mai, sur la place du 19 mars 1962.



Les champions montent en D2 !!

2 à 2 face à Pleyben le dimanche 14 avril

Prochain match : Edern/Quéménéven, le dimanche 28 avril.

USA

Horaires des messes et célébrations-Paroisse Sainte Anne - Châteaulin / Mai 2019



Dimanche 05 mai → Locronan 9 h30. Samedi 11 mai → Cast, Pardon Saint Gildas 18 h 00.

Dimanche 12 mai → Saint Nic 9 h 30. Samedi 18 mai → Pleyben 18 h 00.

Dimanche 19 mai → Quéménéven 9 h 30. Samedi 25 mai → Pleyben 18 h 00.

Dimanche 26 mai → Locronan 9 h 30.

Dimanche 26 mai → Plonévez-Porzay Pardon ND Clarté 11 h 00.

Jeudi 30 mai → Cast 9 h 30.

N'hésitez pas à faire parvenir tous vos articles au Petit Jaune :

petitjaune@orange.fr



Jardins fleuris.Remises des prix aux lauréats 2018.

☼ Catégorie « balcons, terrasses, fenêtres très visibles de la rue. 1. Bertrand Soun et Stéphane Dantec.

2. Edouard Le Bris .

☼ Catégorie « espaces jardinets très visibles de la rue : 1. Marie-Louise et André Blouet ; 2. Thérèse pellet ; 3. Nathalie et Miguel Guy.

☼ Catégorie« espaces privés non visibles de la rue ; Sylvie et Jean-Luc Pétillon.

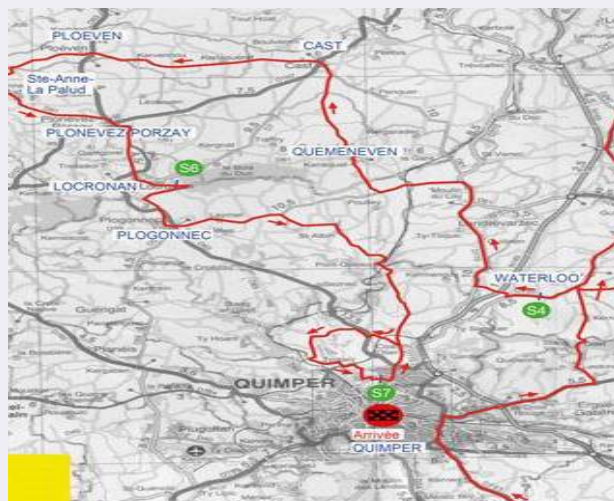
LES INSCRIPTIONS AU CONCOURS DE JARDINS ET MAISONS FLEURIES 2019 SONT LANCEES. Se renseigner auprès de la mairie. Par ce concours, la mairie souhaite saluer l'investissement des habitants dans le fleurissement de leur habitation.



Le tour du Finistère.

Les cyclistes défilent à grande vitesse sur les routes de Quéménéven.....

A peine le temps de prendre une photo....



Samy et Hugo très concentrés. Tu tires ou tu pointes ??



En avril, ne te découvre pas d'un fil... 28 doublettes, en tee-shirt pour la plupart, lors du concours de pétanque organisé par la société de chasse de Quéménéven. Les vainqueurs de cette belle après-midi sont : Mylène et Nicolas de Lanvéoc, Fred et Pat de Pluguffan et Aline et Éric de Quéménéven.

Le prochain rendez-vous de pétanque aura lieu le 1er juin. Concours organisé par les vétérans du club de foot de Quéménéven.

Un samedi soir en "music".... avec Didier Dréo et J.Charles Laurent le 4 mai à la salle municipale.



Les petits dèj Bio à la ferme de 9 h à 12 h !!! Le 2 juin.

Pour la 15^{ème} édition, une trentaine de fermes ouvriront leurs portes au public en Bretagne dont 8 en Finistère.



Le 2 juin 2019 à Quéménéven. La ferme de Coat Squiriou

Réservation au 02 98 25 80 33 ou sur le site internet.

<http://fete-du-lait-bio.fr/>

Vous pourrez aussi profiter des nombreuses animations proposées sur la ferme.



Rencontre autour des premiers secours.

Le jeudi 9 mai la Croix Rouge organise une rencontre sur le thème de la prévention et des premiers secours, à 14 h 30 à la salle municipale de Quéménéven.

Ouvert à tous, prestation gratuite et non diplômante.

